AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant J. THIAULT - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin n° 2 - 27 Janvier 1981

ABONNEMENT 1981

Ce bulletin est le dernier que recevront les personnes non réabonnées pour 1981.

Les indications relatives aux conditions d'abonnement ont été publiées dans les bulletins n° 206 du 22 octobre 1980 et n° 1 du 7 janvier 1981.

COLZA

ALTISES : Les basses températures notées depuis le mois de novembre ont ralenti le développement larvaire. Nos dernières observations indiquent des populations en stagnation ou en légère régression.

Dans la plupart des situations, une interventions ne se justifie pas.

Cependant localement, le seuil d'intervention est atteint. Ainsi sur les parcelles n'ayant pas fait jusque là l'objet d'observations, il conviendra de réaliser dans les prochains jours un sondage en disséquant 50 pieds pris au hasard dans la parcelle. Si vous notez environ 70 % de pieds attaqués par au moins une larve, une intervention doit être envisagée avec l'un des produits suivants :

- oléoparathion (nombreuses spécialités) à 300 g. de matière active par hectare
- parathion méthyl : en formulation huileuse (Quinophos) à 350 g. de matière active à l'hectare ou microcapsulé (Penncap M) à 0,8 l. à l'hectare

Si un traitement s'avère nécessaire, profiter d'une période de redoux (températures supérieures à 5 °C) pour le réaliser.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL : Nos dernières observations dans le TONNERROIS permettent de noter les toutes premières larves.

Les conditions climatiques des dernières semaines ont donc considérablement ralenti les éclosions, et les petites larves n'ont pas encore amorcé leur migration vers le bourgeon terminal de la plante.

Une intervention serait prématurée pour l'instant.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS : Les traitements d'hiver, c'est-à-dire appliqués pendant le repos complet de la végétation, ont un but d'hygiène générale. Ils éliminent les formes hivernantes de nombreux ravageurs : acariens (rouges ou phytoptes), psylles, pucerons (verts, cendrés, bruns, lanigères), cochenilles (virgule, rouge, Pou de San José), lépidoptères (cheimatobies,tordeuses, teignes, phalènes, hyponomeute). De plus ils permettent de nettoyer les troncs et charpentières en détruisant mousses, lichens et vieilles écorces.

Ces traitements doivent être effectués avec des appareils à forte pression réalisant des pulvérisations très énergiques et un mouillage abondant de toutes les parties des arbres en commençant par le collet et en remontant vers les branches et rameaux. Traiter de préférence par temps sec, doux et calme.

Les applications seront précédées de mesures prophylactiques :

- élagage avec élimination des bois morts, dépérissants ou chancreux et des rameaux fortement atteints d'oïdium, de tavelure ou de coryneum.
- enlèvement et incinération des fruits momifiés, des nids de chenilles,...
- désinfection de toutes les plaies importantes à l'aide d'une solution de sulfate de cuivre à 2 % et application d'un enduit cicatrisant (Kankertox 3, Quinochancre, Santar....)

PRINCIPALES MATIERES ACTIVES ET SPECIALITES POUR TRAITEMENTS D'HIVER SUR ARBRES FRUITIERS :

Voir tableau ci-joint.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

PRINCIPALES MATIERES ACTIVES ET SPECIALITES POUR TRAITEMENTS D'HIVER SUR ARBRES FRUITIERS

Matières Actives	Doses/Hl	Spécialités Commerciales	Doses/Hl	Spectre d'efficacité - Limites - Observations
Colorants nitrés (DNOC)	600 g	BONITROL Crème, JACKYL S, NITRICIDE 50, SANDOLINE A, TRIFINA	1 kg	Efficaces sur mousses lichens, Psylles du poirier, Pou de San José, oeufs de pucerons verts, de cheimatobie, hyponomeute, tordeuses des bourgeons, anthonomes. Action limitée sur certaines cochenilles.
Huiles d'anthracène ※ ou H. de goudron	5 l.	-	6 - 7,5 l.	Très efficaces sur mousses, lichens, vieilles écorces, oeufs de pucerons verts, phalènes, phytoptes du poirier, chenilles de tordeuses, cochenilles ostreiformes, punaises. Insuffisantes sur cochenilles virgule, rouge, Pou de San José, Puceron lanigère, cendré, acariens, cheimatobie, Teigne.
Huiles de pétrole ※ ou H. blanches d'hiver	2,5 l.	EUPHYTANE, OLIOCIN, OVIPRON, PEST OIL 7	2,5 - 3,5 l.	Compatibles avec les produits cupriques (Oléocuivres) Efficaces sur les cochenilles (Pou de San José, ostréiforme,..) oeufs de pucerons, de Psylles, de cheimatobies, acariens, larves de pucerons lanigères. Inefficace sur mousses, lichens.
Huiles jaunes ※				
DNOC + H. d'anthracène	300g + 1350g	VERALINE 3, T^{t} hiver UMUPRO	2 - 3 l	Les plus efficaces : Pou de San José, cochenilles rouges, ostréiformes, Psylles du poirier (porter DNOC à 600 g), oeufs de pucerons verts, cendrés, du prunier, d'araignées rouges, hyponomeutes, tordeuses vertes, cheimatobies, teigne,... Contre le Pou de San José utiliser les huiles de pétrole jaunes à 2,5 l/Hl.
DNOC + H. pétrole	90 - 150g + 2 à 2,7 l.	DINITROL 3, DYTROL 50 SEPPIC verger, VOLCK hiver,...		
DNOC + H. d'anthr. + H. pétrole	87,5 g + 1,2 l.+1,2 l.	SEPPIC vigne	3,5 l	
oléoparathions	45g + 1 l.H	NYVOL CE3, OLEOBLADAN, OLEOKRISS, OLEOTHION, PACOL, PRODAPHOLINE, SOPRATHION,...	0,5 l. à 1,5 l.	Efficaces et polyvalents : Cochenilles (Pou de San José, ostréiformes, rouges), Psylles du poirier, oeufs de pucerons, de cheimatobies, d'hybernies, acariens, phytoptes. Contre le Pou de San José : 2 l./Hl d'oléoparathion (emploi au débourrement).
oléomalathion	300g + 2 l.H	ZITHIOL, SUMITOX,..	0,6 l. + 2 l.	
oléodiazinon	130g + 2 l.H	BASUDINE 20	0,65 l.+ 2 l.	
oléopar. + lindane	45 +60 +0,75 l	TYPHOLINE GAMMA	1,5 l	
pyréthrinoïdes				
décaméthrine	1,75 g	DECIS	70 g	Autorisations sur Psylles du poirier, intervenir dès les premiers réchauffements (températures supérieures à 10° C).
fenvalérate	10 g	SUMICIDIN 10	100 g	" "
perméthrine	8,75 g	PERTHRINE, AMBUSH	35 g	" "

※ Sur arbres fruitiers à noyau réduire de moitié les doses d'emploi des huiles d'anthracène et pétrole

P159